

La Source - Association d'Éducation Nouvelle

Relevé de Décisions et d'Information suite au CA du 16 décembre 2025

La composition du Conseil d'Administration de La Source AEN fait désormais l'objet d'un document distinct.

Présents le 16 décembre 2025 : Tatiana Consiglio, Véronique Hémar, Gilles Gozlan, Milène Cassier, Béatrice Mahak, Isabelle Carisey-Perré (Présidente de l'AEN), Dany Cohen (Présidente de l'AFAS), Firouzeh Jallaud, Ingrid Leclercq (à distance), Antoine Pénicaud, Françoise Vainqueur (Trésorière de l'AEN), Armelle Delorme, Camille Jouvet, Chloé Ducharne, Timothé Rigaud, Pierre Gentilhomme

Excusés le 16 décembre 2025 : Olivier Deburaux (Président de l'APE), Federica De Groote, Cécile Hallier Barbe, Aude Landais, Léonard de Chaisemartin

Ordre du jour

- Validation du compte rendu du CA de La Source AEN du 09/10/2025 et du RDI associé (cf PJ)

Informations :

Relance du Conseil pédagogique le 6 janvier

PPMS Risques majeurs scénario tempête du 4 décembre sur les deux sites

Circulation rue Paul Houette (à la demande de Pierre Gentilhomme)

Finances :

- Clôture de l'exercice 2024-2025 (vote)
- Suppression de l'escompte de 4% accordé aux familles pour le paiement des frais de scolarité en une fois avant les vacances de la Toussaint
- Application des termes des baux entre l'AEN et les SCI à la répartition des travaux de rénovation entrepris pour les bâtiments de la rue de la Tour et de la rue Renan.
- Budget prévisionnel 2026-2027 (vote)

Constitution d'un Comité de Pilotage pour la préparation des célébrations des 80 ans de l'école

Validation du compte rendu du CA du 09/10/2025

Pas de remarque ni demande de modification. Le PV adressé avec la convocation est validé.

Informations

- Le Conseil Pédagogique reprend avec une prochaine réunion prévue le 06/01/2026.

Actuellement, les membres du Conseil Pédagogique sont : Tatiana Consiglio (directrice des Niveaux 2 et 3), Véronique Hémar (directrice du Niveau 1), Florence Bizette (professeur d'anglais), Hélène Liévain (professeur de français), Gwendoline Delaporte-Danel (parent Niveau 1), Mélanie Valdrez de Rauglaudre (parent Niveau 2), Sandrine Romet (parent Niveau 3), Firouzeh Jallaud (AFAS), Nina Mourain-Zbona (élève de terminale).

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : l'exercice – départemental- s'est déroulé le 04/12/2025 sur les risques majeurs, scénario « tempête ». Tout s'est bien passé.

Circulation rue Paul Houette

Pierre Gentilhomme (Mairie de Meudon) a assisté à l'Assemblée Générale de l'association « Bien vivre à Bellevue » au cours de laquelle ont été évoqués les soucis de cohabitation avec les parents de l'école La Source dans les rue Paul Houette et des Tilleuls. Ces rues sont des « zones de rencontre », dans lesquelles la vitesse est limitée à 20km/h ; des relevés ont été effectués, au-delà de cette limite. Il y a des problèmes avec les vélo-cargos au croisement de ces 2 rues. L'installation d'un miroir est envisagée. La dépose des enfants est un sujet difficile. Une évolution en « rue aux écoles » est à l'étude.

Tatiana Consiglio (directrice des niveaux 2 & 3) dit qu'un message aux familles sera envoyé.

Finances

- Application des termes des baux entre l'AEN et les SCI à la répartition des travaux de rénovation entrepris pour les bâtiments de la rue de la Tour et de la rue Renan

A l'unanimité des 12 votants présents (les directeurs ne prennent pas part au vote), l'application des termes des baux entre l'AEN et les SCI à la répartition des travaux de rénovation entrepris pour les bâtiments de la rue de la Tour et de la rue Renan est validée.

- Clôture de l'exercice 2024-2025 (vote)

A l'unanimité des 12 votants présents (les directeurs ne prennent pas part au vote) l'arrêté des comptes du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 est validé.

- Suppression de l'escompte de 4% accordé aux familles pour le paiement des frais de scolarité en une fois avant les vacances de la Toussaint

A l'unanimité des 12 votants présents (les directeurs ne prennent pas part au vote) la suppression de l'escompte de 4% pour règlement des frais de scolarité en une seule fois est validée.

Budget prévisionnel 2026-2027 (vote)

A la majorité des 12 votants présents (les directeurs ne prennent pas part au vote), l'augmentation de 1,2% des tarifs de la cantine et le report de l'adoption du budget prévisionnel de l'exercice 2026/2027 sont votés

N'hésitez pas à vous rapprocher d'un administrateur pour toute question ou demande de précision.